



# Rapport d'activité 2025 de l'Académie suisse des sciences pharmaceutiques (SAPHW)

## Introduction

L'ASSPh est l'organe officiel des sciences pharmaceutiques en Suisse. D'une part, elle représente les pharmaciens dans la recherche et la pratique scientifique, et d'autre part, elle constitue également le lien entre la recherche et la pratique pharmaceutique dans les différentes disciplines de la pharmacie. Elle comprend des membres individuels et collectifs.

L'ASSPh sert de pont entre les sciences naturelles et les sciences médicales, en particulier en favorisant les synergies de coopération interprofessionnelle.

Elle s'engage pour que les sciences pharmaceutiques soient prises en compte dans la politique de santé, en visant exclusivement des objectifs scientifiques, d'efficacité thérapeutique et de promotion de la santé.

L'ASSPh promeut toutes les activités académiques dans tous les domaines des sciences pharmaceutiques et à tous les niveaux, y compris les autorités, le parlement, les médias et le grand public.

Au 1er janvier 2026, l'ASSPh comptera 183 membres, dont 127 membres de soutien, 14 membres collectifs et 42 Fellows.

## Peu avant 2025

Sous la co-direction de la Professeure Ursula von Mandach et de la Professeure Verena Schröder, un processus de réforme de grande envergure a été lancé à quatre niveaux en 2024 :

- Création d'un groupe de travail « Fonction et importance de l'ASSPh »
- Création d'un nouveau site web
- Promotion des jeunes talents et programme de mentorat
- Création d'un groupe de travail « Révision des statuts »

## Nouveau site web

Grâce à l'engagement exceptionnel de Silvana Geisshüsler et au soutien d'Andreas Schittny, en coopération avec la société NetSuccess à Gümligen BE ([www.netsuccess.ch](http://www.netsuccess.ch)), le site web a été créé en utilisant la plateforme conviviale Wordpress et a reçu un nouveau visage. Le lancement public a eu lieu le 20 mai (jour de l'assemblée générale).

## Développement du Secrétariat

Les besoins actuels et futurs de l'ASSPh en matière de secrétariat ont conduit à un rapport complet sous la direction de Marcel Mesnil. Les points clés suivants ont été relevés :

- L'objectif est d'automatiser les tâches de base, en particulier dans le système de paiement.
- L'intensification prévue de la communication via les Boards of Academic Excellence et la création d'un réseau réactif d'experts disponibles pour répondre aux questions scientifiques et pour fournir des informations aux médias et à la politique seront mises en œuvre progressivement, tout en assurant la compatibilité avec le nouveau site web.

## Groupe de travail APhWS (Formation en sciences pharmaceutiques en Suisse)

Sous la direction de Christine Moll, le groupe de travail réunit les enseignants responsables des quatre établissements universitaires de formation (Bâle, Berne, Genève, ETH Zurich) ainsi que des représentants de la pharmacie hospitalière et de pharmaSuisse. L'harmonisation de l'enseignement dans les quatre universités a été réussie et consignée dans un document complet.

Une attention particulière a été portée sur les conseils lors de cas aigus et sur l'enseignement des compétences pharmaceutiques et cliniques. Dans une étape supplémentaire, les objectifs de formation des quatre sites ont été convertis en une norme nationale uniforme. Le document correspondant a été finalisé le 10 avril 2025. Reste à savoir s'il deviendra à l'avenir partie intégrante du nouveau catalogue des objectifs de formation (version 3). Il est actuellement utilisé comme document interne.

## Fellow 2025

Les personnalités ayant rendu des services remarquables à l'avancement des sciences pharmaceutiques sont nommées Fellows. Depuis la fondation de la Société suisse des sciences pharmaceutiques (SSSPh) en 1989 (à partir de 2004 ASSPh), ce sont au total 53 Fellows qui ont été nommés.

Cette année, la Prof. Marie-Paule Schneider Voirol, Université de Genève, a été nommée à l'unanimité Fellow par l'Assemblée générale. Elle a reçu ce prix au SPhSD en août 2025 pour ses contributions significatives au domaine des sciences pharmaceutiques, en particulier pour ses recherches et son enseignement dans le domaine de l'adhésion thérapeutique et de la collaboration interprofessionnelle.

## Modifications au sein du Comité du Sénat

Lors de l'assemblée générale de mai 2025, les changements suivants ont été apportés au CS :

### Se sont retirés :

- Professeure Ursula von Mandach en tant que co-présidente et membre du CS
- Prof. Verena Schröder en tant que co-présidente et membre du CS
- Prof. Jörg Huwyler, UniBS en tant que membre associé du CS pour l'UniBS
- Dr Christine Moll en tant que vice-présidente « Finances », mais elle restera au sein du CS en tant que trésorière
- Mme Franziska Pereira (Secrétaire) a démissionné de son poste au 31 mai 2025 conformément au contrat, tandis que le Dr Marcel Mesnil a pris en charge les fonctions de secrétariat à titre intérimaire jusqu'à ce que les nouveaux besoins soient précisément définis.

### Élections :

- Professeur Matthias Hamburger comme président
- Professeure Paola Luciani comme vice-présidente
- Dr Andreas Schittny en tant que vice-président
- Le Professeur Daniel Ricklin récemment nommé membre associé du CS pour l'UniBS. Il enseigne et mène des recherches dans le domaine de la pharmacie moléculaire à Bâle depuis 2017.

Lors de la réunion constituante du nouveau Comité du Sénat, le Président et les Vice-Présidents ont désigné :

1. Dr Christine Moll dans le rôle de trésorière
2. Dr Marcel Mesnil en tant que Secrétaire général

## Représentation dans l'ASSM

Les représentants de l'ASSPh dans l'ASSM resteront comme précédemment :

1. Professeur Stefan Mühlbach
2. Professeure Ursula von Mandach

## Coopération avec l'ASSN

Après une présentation des représentants de l'ASSN lors de la réunion du comité du sénat de janvier 2025, il a été décidé d'inscrire à l'ordre du jour une possible adhésion de l'ASSPh à la plateforme « Chimie » de l'ASSN lors de l'AG de mai 2025.

L'assemblée générale a voté par 21 voix contre 22 en faveur de l'ouverture de négociations concrètes d'adhésion.

En septembre 2025, Matthias Hamburger a soumis une demande à cet effet auprès de l'ASSN. On s'attend à ce que l'ASSPh soit autorisée à adhérer en 2026.

## Health Technology Assessments (HTA) de l'OFSP

L'OFSP réalise les procédures dites HTA pour les médicaments inscrits à la LS. Matthias Hamburger a commenté deux procédures HTA dans le domaine de la phytothérapie pour l'ASSPh. M. Hamburger a ensuite été invité à une table ronde à l'OFSP, où le suivi scientifique de ces procédures HTA a été discuté. Il s'agit de produits remboursables contenant de la valériane et du ginkgo.

## Révision des statuts

Les statuts révisés ont été adoptés à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24.6.2025 et sont entrés en vigueur. En plus de la modernisation de la terminologie, des ajustements profonds ont été apportés afin de renforcer la visibilité de l'Académie :

1. Le spectre des sciences pharmaceutiques s'élargit. Il couvre désormais tous les domaines d'activité pharmaceutiques des scientifiques pharmaceutiques et des pharmaciens ainsi que leurs prestations.
2. Des services aux membres et aux pharmaciens seront désormais prévus, pouvant être fournis contre rémunération, comme source de revenus pour l'ASSPh.
3. Au moins trois Boards of Academic Excellence seront créés, chacun couvrant par une activité de communication un large domaine de recherche et d'enseignement dans les sciences pharmaceutiques, notamment :
  - >le développement de médicaments et la recherche fondamentale (universités et industrie),
  - >l'application scientifiquement accompagnée de médicaments – notamment innovants – aux patients (hôpitaux et cliniques) et
  - >la fourniture de médicaments de base et prestations pharmaceutiques, y compris la pharmacoéconomie (pharmacies d'officine).

L'objectif est de renforcer, également grâce à la recherche et aux bases des sciences pharmaceutiques, les formes d'exercice de Pharmacie qui font de cette dernière une profession médicale grâce au contact avec les patients et qui sont impliquées dans le problème des coûts de santé pour les politiciens, notamment les pharmacies hospitalières et d'officine, y compris la pharmacoéconomie.

## Promotion des jeunes talents

Andreas Schittny et Manuela Langos-Mabboux ont organisé pour la première fois un programme de mentorat pour la promotion des jeunes talents. Lors du premier tour,

10 mentorés ont participé. L'objectif est de promouvoir les carrières par un mentorat individuel et régulier par des mentors adaptés et trois ateliers de coaching associés.

Dans ce contexte,

- Il a été pris en compte les défis du travail quotidien et des solutions ont été développées
- les compétences personnelles et professionnelles ont été prises en compte et étendues
- les souhaits de développement personnel et professionnel ont été clarifiés.
- Et en parallèle, il y a une grande possibilité de réseautage.

Même si des mentorés individuels ont quitté le programme au cours de celui-ci, il y a eu des retours positifs évidents à la fin du cours, tant de la part des mentorés que des mentors. Sur cette base, le programme sera de nouveau réalisé en 2026 avec des ajustements mineurs et les places disponibles seront élargies (toutes les informations [ici](#)). L'objectif à long terme est d'établir le programme de mentorat comme une offre complémentaire pour la promotion de la relève de jeunes talents.

Le programme de mentorat était financé par Pharmatrans Sanaq.

## Consultations politiques

L'ASSPh a pris position sur une proposition du Comité de la Sécurité sociale et de la Santé (CSSS-N) du Conseil national visant à « accroître la transparence entre l'industrie et les professions de santé » (Marcel Mesnil et Matthias Hamburger). Le document est disponible sur notre site web.

L'ASSPh a également pris position lors d'une consultation de la CSSS-N concernant le projet préliminaire de la Loi sur les produits de cannabis (CanP) – la loi vise à réglementer la consommation récréative de produits de cannabis légalisés – exclusivement d'un point de vue méthodologique et scientifique (Matthias Hamburger et Marcel Mesnil). Le document est disponible sur notre site web.

## SPhSD 2025

Sous la direction scientifique de Matthias Hamburger, Klaus Eyer et Rudolf Brenneisen, le 18e Swiss Pharma Science Day s'est tenu le 21 août sous la devise **«Tendances émergentes en sciences pharmaceutiques – vocations académiques récentes en Suisse»**. Comme les années précédentes, le site était le campus Von Roll de l'Université de Berne.

Sept collègues récemment nommés des universités de Bâle, de Berne et de Genève ainsi que de l'EPF Zurich ont présenté les sciences pharmaceutiques du point de vue de leurs disciplines respectives.

Environ 130 participants ont assisté à l'événement, tandis que d'autres participants venus de toute la Suisse et d'Allemagne, d'universités, d'associations industrielles et partenaires professionnels ont pu participer via un livestream. Comme les années précédentes, le SPhSD était un événement certifié FPH.

Pendant la pause déjeuner, 46 jeunes scientifiques ont présenté leurs recherches sur des posters et ont discuté de leurs données avec les autres participants à la conférence.

Trois auteurs d'affiches ont eu l'opportunité de faire une courte présentation orale lors de la session de l'après-midi.

Les premiers auteurs de six posters issus de différents domaines de recherche ont reçu des prix.

La mise en œuvre du SPhSD 2025 et l'attribution des prix aux posters ont été rendues possibles grâce aux sponsors suivants : Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse, Fondation de la Société suisse des pharmaciens industriels (GSIA), Fondation AKB pour la promotion des jeunes scientifiques, CSL Vifor, Max Zeller Söhne, OM Pharma, Société de l'Association suisse des pharmaciens de l'administration et hospitaliers (GSASA).

## SPhSD 2026

Sous la présidence de Paola Luciani, le 19e SPhSD aura lieu le 20 août 2026 sur le thème de **la santé des femmes et de la médecine de genre**.

Des intervenants sont toujours recherchés pour les secteurs de pharmacie hospitalière et d'officine. Le campus Von Roll de l'Université de Berne a de nouveau été choisi comme lieu.

## Accroître le professionnalisme, l'engagement, la transparence et la réactivité de l'ASSPh

Le 30 octobre, le Comité du Sénat s'est doté d'un comité restreint chargé d'accroître la réactivité dans la mise en œuvre des décisions et la gestion des tâches du Secrétariat général. À cette fin, un règlement a été élaboré par le Secrétaire général Marcel Mesnil et a été adopté. Le comité restreint est composé du président, des vice-présidents, du secrétaire général et de la trésorière.

Afin de réguler de manière professionnelle les compétences et responsabilités dans la gestion des fonds de l'ASSPh, un règlement des finances a été élaboré par notre trésorière Christine Moll, lequel a également été adopté lors de la réunion du CS du 30 octobre et mis en vigueur rétroactivement à compter du 1.6.2025.